



**MAISON
THÉÂTRE**

POUR LES JEUNES
DE TOUS ÂGES

**Mémoire de la Maison Théâtre déposé le 25 mai 2010
à la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie
pour la consultation publique sur
le Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture de la Ville de Montréal**

La Maison Théâtre

Montréal possède un joyau qui fait l'envie de plusieurs villes, un espace théâtral qui offre depuis 1984 des spectacles de théâtre pour le jeune public, un secteur où le Québec est reconnu pour son excellence. La Maison Théâtre est une salle de spectacle située au centre-ville de Montréal, sur la rue Ontario Est, dans le Quartier des spectacles. Diffuseur spécialisé en théâtre pour l'enfance et la jeunesse, la Maison Théâtre programme annuellement entre 12 et 14 spectacles pour les jeunes de 18 mois à 18 ans. Elle accueille chaque année entre 65 000 et 80 000 spectateurs enfants et adultes. Les deux tiers de son public sont constitués de groupes scolaires et préscolaires, alors que l'autre tiers la fréquente les fins de semaine en famille.

Au-delà de sa programmation, la Maison Théâtre réalise une multitude d'actions de médiation théâtrale pour rejoindre un large public de toute provenance sociale et culturelle ; c'est ce qui lui permet de donner accès au théâtre et de le faire apprécier dans sa grande diversité.

Issue de son milieu, la Maison Théâtre est une association de 26 compagnies théâtrales professionnelles qui créent en direction des enfants et des adolescents. C'est donc un réseau d'artistes et de producteurs qui décident des destinées de l'institution.

Des liens étroits avec la Ville de Montréal

L'historique de la Maison Théâtre suit de très près celui du développement des lieux culturels municipaux montréalais. Nous sommes de la même époque, et plusieurs liens nous unissent au réseau Accès culture et à la Ville de Montréal. La Maison Théâtre figure d'ailleurs sur la liste des principaux partenaires des diffuseurs du réseau Accès culture dans le diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle.

Pour décrire brièvement ces liens, soulignons d'abord que la Maison Théâtre reçoit un appui financier de différentes instances municipales :

- nous sommes soutenus depuis 1983 au fonctionnement par ce qui est devenu le Conseil des arts de Montréal ;
- deux de nos programmes d'accessibilité sont subventionnés dans le cadre de l'Entente MCCCC-Ville ;
- nous avons une entente de partenariat avec la Ville par l'intermédiaire de la Division de l'action culturelle et des partenariats (DACP) pour la réalisation d'un de nos programmes

d'accessibilité, *Découvertes théâtrales*, que nous menons depuis plus de 15 ans en partenariat avec des diffuseurs culturels municipaux (actuellement, il s'agit de l'Entrepôt à Lachine et des maisons de la culture Ahuntsic-Cartierville, Frontenac et Maisonneuve).

Par ailleurs, depuis 1994, plusieurs centaines d'enfants fréquentent annuellement la Maison Théâtre et participent à des ateliers de sensibilisation en classe grâce à la précieuse collaboration du comité culturel De la cour à la scène qui travaille en partenariat avec les maisons de la culture Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce.

Travaillant dans les écoles montréalaises et poursuivant des actions de médiation pour favoriser l'accessibilité aux arts, le réseau Accès culture et la Maison Théâtre ont des partenaires communs, comme la Commission scolaire de Montréal et le Programme de soutien à l'école montréalaise.

Aussi, depuis 10 ans, notre engagement social et communautaire dans le Faubourg Saint-Laurent nous amène à collaborer avec la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement Ville-Marie.

Tous ces liens ont été rendus possibles grâce aux rapports riches et stimulants que nous entretenons avec la DACP, plus particulièrement avec la brillante et rassembleuse équipe dirigée par Paul Langlois.

C'est donc avec beaucoup de respect et de complicité que nous nous permettons ce regard sur le Plan d'action 2010-2014 du réseau Accès culture et que nous posons certaines questions auxquelles le plan d'action ne répond pas dans sa version actuelle.

Une vision

D'emblée, nous saluons la richesse du diagnostic du réseau municipal de diffusion culturelle. Nous y découvrons un portrait culturel fort instructif des différents arrondissements montréalais et des équipements culturels municipaux. La diffusion en arts de la scène est relativement jeune au Québec, et ce précieux plan d'action a pu être obtenu grâce à une grille d'analyse constituée d'indicateurs de mesure qui fera certainement école.

Le plan d'action qui émane de ce diagnostic exprime une vision claire et une volonté d'action cohérente. Le chemin parcouru depuis 1980 est impressionnant et la force grandissante du réseau en témoigne.

Nous sommes rassurés de lire les énoncés généraux et spécifiques de mission du réseau. De plus, nous partageons plusieurs de ses principes directeurs en matière d'accessibilité, de médiation, d'accompagnement et de soutien à la pratique. Nous saluons, bien sûr, la place prépondérante qui est accordée au jeune public et aux écoles dans le plan d'action. Nous savons que la démocratisation des arts doit débiter dès l'enfance et qu'un développement qualitatif et structurant passe d'abord par les enfants, leurs adultes et les institutions responsables de leur éducation.

Néanmoins, au-delà des grands principes et des intérêts supérieurs que nous partageons, nous nous permettons d'analyser les répercussions de ce plan d'action sur notre environnement immédiat et d'interroger certaines notions avancées.

Deux notions à développer

De notre point de vue, deux notions énoncées dans le plan d'action auraient avantage à être explicitées : le privé et la complémentarité.

Le privé

Nous déduisons que le « secteur privé » est un terme générique employé pour désigner les diffuseurs qui ne sont pas des diffuseurs municipaux. À notre avis, le terme « privé » aurait avantage à être défini. La Maison Théâtre ne se reconnaît pas dans cette appellation, quoique celle-ci lui semble accolée. La Maison Théâtre, de par sa double spécialisation (une discipline, le théâtre, et un public, les jeunes), de par les liens qui l'unissent aux services publics et parapublics montréalais et de par sa constitution associative, ne devrait pas être considérée comme un diffuseur « privé ». Au contraire, nous croyons que le développement du réseau Accès culture devrait prendre en compte et s'enrichir de la présence d'un diffuseur spécialisé en jeune public sur son territoire.

La complémentarité

Parmi les orientations artistiques propres à la diffusion municipale qui sont énumérées dans les principes directeurs, nous pouvons lire la volonté d'être en « complémentarité avec le secteur privé ». La question de la complémentarité est très importante quant à la répercussion du développement du réseau Accès culture sur l'ensemble de la vie culturelle montréalaise. La complémentarité doit-elle s'exercer au niveau de la pratique, de l'offre, de la demande, des publics ou du développement culturel dans son sens le plus large (social, communautaire et urbain) ?

Le plan d'action fait une démonstration du côté de l'offre, en distinguant l'offre municipale de l'offre privée (par exemple, deux fois plus de musique, trois fois plus de danse). Cette distinction de l'offre municipale vise-t-elle à servir d'émulation pour permettre aux privés de se développer davantage ou ne risque-t-elle pas de contribuer à l'établissement d'un marché concurrentiel ?

L'offre pour le jeune public

Dans ses objectifs concernant l'offre, le réseau Accès culture souhaite maintenir une part de 25 % pour le jeune public. C'est donc le quart des activités qui seront en direction du jeune public — que nous supposons, d'ailleurs, être issu en grande partie des établissements scolaires et préscolaires. Pour la Maison Théâtre, c'est particulièrement à ce propos que nous interrogeons la définition de la complémentarité.

En 2007, selon le diagnostic, le réseau Accès culture comprend 22 diffuseurs pluridisciplinaires qui rejoignent 600 000 spectateurs et visiteurs et versent 3 millions \$ en cachets. Pour la même année, la Maison Théâtre accueille 72 600 spectateurs et verse près d'un demi-million \$ en cachets, soit, à elle seule, l'équivalent de 12 % de l'ensemble des visiteurs et de près de 16 % de l'ensemble des cachets offerts par le réseau. Et ce, faut-il le préciser, uniquement en théâtre pour l'enfance et la jeunesse. La Maison Théâtre a donc un poids significatif en matière de diffusion jeune public à Montréal. Une présence sur le territoire qui devrait davantage converger vers l'offre municipale et en être complémentaire plutôt que de se faire en parallèle, voire en compétition.

Plusieurs des spectacles que nous présentons à la Maison Théâtre ont fait ou feront une tournée dans le réseau Accès culture. Ces mêmes spectacles seront présentés aux mêmes écoles qui nous

fréquentent et à une clientèle familiale type qui, selon le plan d'action, est similaire à celle qui s'abonne à la Maison Théâtre, c'est-à-dire des francophones âgés de 35 à 54 ans ayant une scolarité au-dessus de la moyenne. Cependant, ce qui non seulement différencie la Maison Théâtre et les diffuseurs municipaux, mais les positionne également dans une situation « non complémentaire », c'est le prix des billets pour les mêmes publics.

Des enjeux financiers différents

Bien que nous sachions que l'accessibilité est à la base d'une politique de tarification dans le réseau, nous partageons un même créneau de diffusion sur un même territoire. C'est pourquoi nous aimerions pouvoir, en compagnie du réseau, interroger la gratuité des places ou le prix presque symbolique des billets chez plusieurs diffuseurs municipaux et plus particulièrement dans les maisons de la culture. Il nous semble important d'étudier ensemble les conséquences d'une telle politique.

Il faut savoir qu'à la Maison Théâtre près du quart de nos revenus dépend de la vente de billets. La baisse de fréquentation d'une saison à l'autre peut avoir des effets très néfastes sur l'équilibre budgétaire de notre institution.

Pour continuer à prendre la même année de référence, en 2007, seulement 33 % des revenus de la Maison Théâtre provenaient de subventions publiques au fonctionnement et 9 % de subventions à projet. En soustrayant 28 % de revenus issus du financement privé, nous devons donc générer 30 % de revenus autonomes (23 % en vente de billets et 7 % en location de salle).

Pour le réseau Accès culture, quel est l'effet d'une baisse éventuelle de rentrées de fonds provenant de la billetterie sur des structures financées à 65 % par une allocation des arrondissements, à 9 % par les subventions, à 10 % par les contributions et commandites et à 16 % par la vente de billets ? Si l'on ajoute les subventions du programme de tournée du Conseil des arts de Montréal et les dépenses de diffusion culturelle de la DACP, la pression de devoir générer des revenus de billetterie doit vraisemblablement diminuer ou à tout le moins être vraiment moindre que sur le partenaire « privé » que nous sommes.

Compte tenu de l'importance accordée au jeune public dans le Plan d'action du réseau Accès culture, est-il dans l'ordre d'un développement municipal de laisser un diffuseur spécialisé en théâtre jeune public (de surcroît soutenu par son Conseil des arts) en proie aux lois du marché et de la concurrence qu'il génère, semble-t-il, malgré lui ?

Cette démonstration n'a d'autres objectifs que de réaffirmer l'importance d'explorer les différentes avenues d'une saine complémentarité en toute connaissance des enjeux auxquels les différents acteurs de la diffusion à Montréal doivent faire face. Dans cet esprit, nous offrons notre collaboration et souhaitons pouvoir nous joindre aux prochaines étapes de réflexion qui mèneront à la version finale du Plan d'action 2010-2014 du réseau Action culture.

Vers une complémentarité souhaitée

L'élargissement des publics

En parcourant le plan d'action proposé par le réseau, nous apprécions le souci porté à la qualité de l'offre, au soutien aux artistes et aux pratiques émergentes. La préoccupation de développer de nouvelles clientèles est présente ; toutefois, les moyens suggérés suffisent-ils et rejoignent-ils le large spectre de la population, des publics jusqu'au non public ? Le plan d'action vise à favoriser la diversité culturelle des pratiques, mais qu'en est-il de la diversité des publics ?

Le développement de nouvelles clientèles est le défi majeur de tous les diffuseurs, et de façon encore plus pressante pour un diffuseur jeune public. En effet, le cycle de renouvellement des jeunes publics, suivant l'âge des enfants et des familles, est plus court. On parle d'un renouvellement obligatoire par cycle de 5 à 7 ans. De plus, le développement du jeune public à Montréal est davantage tributaire des changements sociodémographiques urbains et de la présence croissante des familles issues de l'immigration.

Le renouvellement de nos clientèles et l'élargissement de leur provenance exigent des efforts de développement colossaux pour un diffuseur « privé » dont la structure de revenus est plus fragile qu'un diffuseur municipal. Ce développement ne devrait-il pas être une priorité majeure pour le réseau municipal ? L'élargissement des publics d'arts de la scène servirait alors de réel levier à l'ensemble des diffuseurs, privés et municipaux.

Conclusion

En terminant, nous tenons à vous remercier de l'attention que vous porterez aux commentaires que nous vous communiquons dans le présent document et à l'offre de collaboration que nous vous faisons. En effet, nous avons émis des commentaires favorables au plan d'action en saluant la vision qui l'anime. Nous avons aussi soulevé certaines questions. Nous réitérons notre souhait et notre intérêt de participer à l'élaboration de leurs réponses.

Nous croyons que le plan de développement du réseau Accès culture doit prendre davantage en considération la présence de diffuseurs spécialisés comme la Maison Théâtre sur son territoire. Nous vous proposons un esprit de coopération et des actions de diffusion complémentaire définies.

Alain Grégoire,
Directeur général
Maison Théâtre
245, rue Ontario Est
Montréal (Québec) H2X 3Y6
Téléphone : 514 288-7211
Info @maisontheatre.com
www.maisontheatre.com